

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour tous les spectacles et rendez-vous grand public proposés par le Palais des Congrès Atlantia

PAS DE BILLET, PAS D'ACCÈS !

L'entrée dans la salle de spectacles s'effectue sur présentation obligatoire de votre billet. Pour les achats de places en ligne, vous devez impérativement récupérer vos billets en point de vente. Afin de sécuriser le retrait de vos billets, merci d'imprimer votre confirmation d'achat.

Les billets ne sont ni échangés, ni repris, ni remboursés sauf en cas d'annulation ou report du spectacle (selon les modalités du producteur du spectacle). Leur revente est interdite (loi du 27 juin 1919). Nous vous rappelons que les duplicatas pour les spectacles et événements en placement non numéroté ne sont pas autorisés.

En cas d'annulation du spectacle, la SPL Atlantia gère les remboursements des billets achetés via Atlantia et l'Office de Tourisme de La Baule.

APRÈS L'HEURE, C'EST PLUS L'HEURE !

Tous les spectacles commencent à l'heure précise indiquée dans ce guide. Passé l'heure de début du spectacle, il vous sera impossible d'accéder à votre place numérotée. Votre placement s'effectuera en fonction des possibilités d'accueil dans la salle et dans la mesure des places disponibles.

En raison des contrôles de sécurité et pour veiller à la bonne application de la politique sanitaire en vigueur, nous vous remercions de bien vouloir vous présenter avant le début des représentations.

SOYEZ TOUS LES BIENVENUS !

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à signaler votre présence en amont afin de vous proposer des emplacements adaptés et vous réserver un accompagnement dédié en salle.

PERSONNES MALENTENDANTES

10 récepteurs sont mis à disposition des personnes utilisant des prothèses auditives.

TARIFS SPÉCIAUX

Jeunes (jusqu'à 18 ans ou étudiants jusqu'à 25 ans) et demandeurs d'emploi peuvent profiter d'un tarif réduit, sur présentation d'un justificatif.

Le Pass culture et sport Région Pays de la Loire est valable pour une sélection de spectacles, sur présentation du Pass et d'une pièce d'identité.

Pour les comités d'entreprises, des tarifs spéciaux sont proposés (sur demande).

SILENCE, ÇA TOURNE !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de procéder à toute captation (audio, vidéo, photo) pendant la représentation. Les téléphones portables doivent être éteints. La nourriture et les boissons sont interdites.

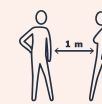
VOTRE SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Au regard de la situation sanitaire, le Palais des Congrès Atlantia applique les consignes gouvernementales, préfectorales et municipales en vigueur. Pour votre sécurité :

- Gel hydroalcoolique mis à votre disposition
- Nettoyage approfondi des salles, des sanitaires et des équipements
- Organisation des files d'attente à l'entrée et sortie des salles
- Organisation des parcours de visite avec fléchage et sens de circulation
- Comptoirs d'accueil et billetterie équipés de plexiglas
- Vestiaire fermé sauf dépôt d'articles interdits dans la salle de spectacle (ex : casque)

La lutte contre l'épidémie COVID-19 est basée sur le civisme de tous. Sur place, merci de respecter les gestes barrières :

- ✓ Port du masque obligatoire (dès 11 ans) au sein de l'établissement et pendant toute la durée de la représentation et jusqu'à la sortie du Palais des Congrès
- ✓ Désinfection des mains : gel hydroalcoolique à votre disposition
- ✓ Distanciation (1 mètre) tout au long de votre parcours de visite à Atlantia, jusqu'à l'accès à votre fauteuil dans l'auditorium



Dans le cadre du dispositif VIGIPIRATE, tous les événements font l'objet d'un contrôle d'accès (billet et/ou inscription), avec une ouverture de sac obligatoire à l'entrée du Palais des Congrès. Les portes de l'accueil général de l'établissement ouvrent 1h avant chaque manifestation.

TOUS AU VERT !

Depuis 2015, le Palais des Congrès de La Baule est certifié ISO 20121, la norme de référence en matière de management responsable dans le secteur événementiel. Notre objectif ? maîtriser l'impact social, économique et environnemental de notre activité. Les engagements d'Atlantia : tri sélectif des déchets traités et valorisés, recyclage et gestion du surplus alimentaire, stop au plastique, réduction de la consommation en matières premières et énergie, valorisation des produits locaux et circuits courts, dématérialisation...
Vous aussi, engagez-vous à nos côtés !